

. HAINAUT – VOLLEY .

Saison 2026-2027

AOUT 2026

Numéro 01



Association des Clubs Hainuyers de Volley-Ball a.s.b.l. Membre de la FVWB
Périodique mensuel , ne paraît pas en juillet,

Editeur responsable :
Denis Van Bever, président de l'ACHVB.

Abonnement gratuit en ligne sur le site officiel : www.achvb.be

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.



HAINAUT VOLLEY

Bulletin Officiel de
l'A.C.H.V.B.

association sans but lucratif.



56^{ème} année

N°01 du 25-08-2026

Saison 2026 – 2027

Président provincial :
Editeur responsable :

Denis VAN BEVER
Rue Jean Baptiste Van Petegem, 43
6030 GOUTROUX
GSM : 0471/34 13 67
Email : president@achvb.be

-Secrétariat provincial :

Blaise PECHEUR
rue Touvent 7
6470 SIVRY
GSM : 0475/40 38 01 après 17h00
Email : secretaire@achvb.be

Trésorière & Vice-présidente

Annick VIVIER
Rue Général Leman, 11
7350 HAININ
GSM : 0498/41 38 04
Email : tresorerie@achvb.be

Président d'Honneur

Frans POTIERS
Watertorenstraat, 44/04
1501 HALLE (BUIZINGEN)
GSM : 0475/91 90 92

Responsable des Compétitions :

(Adrien VANMORTEEL
Rue du nouveau monde 228
7700 MOUSCRON
GSM : 0478/73 68 64
email : resp.cpci@achvb.be

Membre-Amendes

7601 PERUWELZ
GSM : 0474.48,52,29
Email : ronalbreuse@achvb.be

SOMMAIRE

Secrétariat	p. 3 - 8
Présidence – Vice-Présidence	p. -
Trésorerie	p. 9 - 20
Compétitions – Information	p. 21 - 24
Technique	p. 25 - 29
Jeunes	p.30 - 45
Arbitrage	p.46 - 47
Statuts & Règlements	p.48 - 51
Info Communication	p. -

Commission Technique :

Laurent HANNECART
rue des Prés 8
6044 ROUX
GSM : 0474/97.91.64
technique@achvb.be

Commission des Jeunes :

Jean-Bernard DETOURNAY
Rue Beyaert 49/18
7500 TOURNAI
GSM : 0473/73 86 59
Email : jeunes@achvb.be

Commission Statuts et Règlements :

Patrick CARLIER
rue Nouvelle 8-002
6120 Ham sur Heure
GSM : 0498/23 40 57
Email : statuts@achvb.be

Commission d'Arbitrage :

Olivier GILSON
Rue Valère Letot, 26
7050 JURBIE
GSM : 0472/56 18 37

cpa@achvb.be

Commission des Compétitions et de l'Information :

Thérèse LEFEVRE
Rue de la Paix, 20
6044 ROUX
GSM : 0486/43 01 29
Email : cpci@achvb.be

Site & HV

Eric LETOT
Rue Robert Leblanc 42
7350 HAININ
GSM : 0473/19 08 93
Email : info@achvb.be

Site : <https://achvb.be>

Portail du Hainaut : <https://www.clubee.com/volleyhainaut>

Compte : BE15 0014 2671 7830 A.C.H.V.B. – A.S.B.L.

Siège social : rue Général Leman 11 à 7350 HAININ

Numéro d'entreprise : 0430.368.214

TVA : non assujetti



Saison 2025 - 2026

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée ?
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)
du Volley Belgium (anciennement F.R.B.V.B.)

Date : 11 juin 2026

Lieu : salle omnisport d'Anderlues

Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Frans POTIERS, Annick VIVIER, Patrick CARLIER, Éric LETOT, Thérèse LEFEVRE, Olivier GILSON, Jean Bernard DETOURNAY, Laurent HANNECART, Adrien VANMOORTEL, Ronald BREUSE, Blaise PECHEUR.

Début de réunion à 19 h 00.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 18 mai 2026 et AG du 29 Mai 2026

⇒ Les deux rapports ont approuvé à l'unanimité.

2. Présidence

- Accueil de notre Président d'Honneur
- Retour AG Volley Belgium

⇒ Celle-ci a été reportée. Le secrétaire de la fédération Volley Belgium a transmis la convocation hors délai.

- Dernières nouvelles :

⇒ En FVWB, c'est assez calme pour l'instant.

⇒ S'il n'y a pas assez de femmes dans l'organe d'administration, la FVWB risque de perdre sa reconnaissance ADEPS. **Secrétariat**

- Etat des lieux des prochains suspendus :

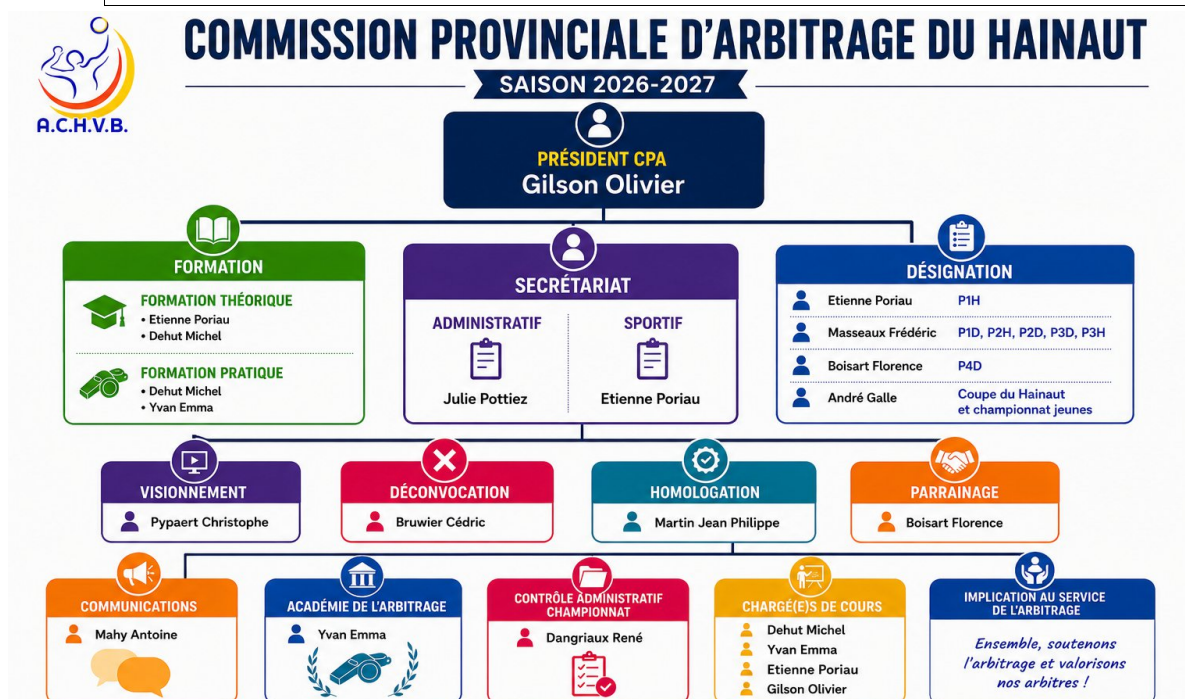
⇒ Les suspensions seront adressées en début de saison.

3. Trésorerie

⇒ Les factures clubs ont été adressées aux clubs en date du 10 juin 2026.

4. Tour des Commissions

- CPA



- ⇒ L'organigramme est approuvé à l'unanimité
- ⇒ Olivier nous expose les différentes dates de d'assemblées générales, recyclage, formations, ...
- ⇒ L'ensemble des arbitres vont recevoir une carte d'arbitre dès cette saison 2026 - 2027

- CPCI

- ⇒ La présentation de la composition de la CPCI et approbation de celle-ci se fera lors du 1^{er} OA du mois d'août
- ⇒ Ronald sera chargé du suivi de l'application des amendes
- ⇒ La cellule liste de force n'existe pas. Il faudra procéder à un appel à candidature
 - Séries : celles-ci ont été déterminées par la CPCI.
 - Calendriers : ils ont été publiés sur le site officiel.
 - Coupe du Hainaut : l'organisation est lancée.

- STATUTS

- Mise en ordre au Moniteur : il reste les indexations à mettre à jour.
- Mise à jour du ROI : en cours

- JEUNES

- Retour AG : Celle-ci se déroulera le 24 juin 2026
- Calendrier reprise : c'est en cours.

- TECHNIQUE

- Projet saison 2026/2027

- ⇒ Un annorama va être rédigé tout prochainement.
- ⇒ En attente d'infos de la part de Dominique BLAIRON.

- INFOS ET COMMUNICATIONS

- ⇒ Denis remercie Éric pour tout le travail accompli dans et autour de Clubee.
 - Bilan saison : Clubee a été/est une catastrophe à tout niveau.
 - Projet saison 2025/2026 :
 - Changement de l'organe officiel Hainaut Volley ?
 - Vérifier que tous les documents sur le site soient mis à jour.
 - Rédiger un article promulguant des informations sur la réglementation championnat des jeunes (âges, les différentes formules de jeu, ...)
 - Rédiger un aide-mémoire concernant la création d'un club de volley – Ball
 - Rédiger un vade-Mecum sur comment « vivre » une saison de volley administrativement parlant.

5. DIVERS

- Calendrier dates CA : présentation
- Projet « Coupe inter-provinciales » : Y réfléchir et en discuter lors d'une prochaine OA

Denis VAN BEVER

Blaise PECHEUR

Président ACHVB

Secrétaire ACHVB

Annorama pour l'Assemblée générale d'octobre 2026

2 mois avant 60 jours	30/08/2026	Article 4 Convocation via BO comprenant : Date, heure, lieu Article 5 Ordre du jour (tous les points qui y seront discutés) Fonctions vacantes + modalité et date clôture envoi des candidatures
Maximum 20 jours après convocation et publication	20/09/2026	Une proposition (AG Octobre) (sauf ROI) doit parvenir au secrétariat par courriel maximum 20 jours après la convocation et publication de celle-ci. On ne peut en débattre que si les 2/3 de l'assemblée l'accepte.
40 jours avant	20/09/2026	Article 6.1 Envoi propositions modifications ROI et Statuts
40 jours avant	20/09/2026	Article 6.3 Candidature aux postes vacants
21 jours avant	09/10/2026	Publication au BO et sur site a) des propositions de modifications au ROI & Statuts b) des candidatures aux postes vacants
15 jours avant	15/10/2026	Article 6.2 Valable uniquement pour AG Octobre Interpellation sur le rapport moral de la saison précédente
Max 3 jours avant	27/10/2026	Amendements sur propositions de modifications au ROI & Statuts
Début de saison sportive Août HV 01	Faire paraître dans le BO ou envoyer via BO ou mail clubs	Article 6.2 Valable uniquement pour AG Octobre Parution du rapport moral sur la saison précédente
Procès verbal de l'AG		
Maximum 30 jours après	29/11/2026	Envoyé aux clubs et/ou publiés dans le BO maximum 30 jours après AG
20 jours après parution		Approuvé d'office si aucune remarque n'est envoyée au secrétariat dans les 20 jours de sa publication via un recommandé
Il est important que le procès verbal soit rédigé au plus tôt car l'application des décisions vaut pour le début de la saison suivante fixée au 01 juillet. Idéal rapport maximum 10 jours après AG + 20 jours après parution et on est à temps pour le 01/01/. Sauf si L'AG décide d'une date plus proche		

Patrick Carlier

Assemblée Générale ordinaire de l'A.C.H.V.B. du 30 octobre 2026.

Convocation officielle

Date :

Vendredi 30 Octobre 2026 à 20h00

⇒ Vérification des pouvoirs à partir de 19h15

Lieu :

Salle le Foyer des Haies.

Rue des Haies, 8

6120 Nalinnes (Haies)

La salle se situe derrière l'Église de Nalinnes Haies (passage sur le côté)

Ordre du jour

1. Appel des clubs - attribution des voix.
2. Allocution présidentielle.
3. Rapport moral : présentation - approbation.
4. Présentation et approbation du budget 2027.
5. Elections de deux vérificateurs aux comptes.
6. Election de membre pour la chambre juridique du Hainaut (1 membre).
7. Modifications au ROI.
8. Eventuelles motions d'ordre.
9. Eventuelles interpellations.
10. Divers.

Le Secrétaire ACHVB

Blaise PECHEUR

Le Président ACHVB

Denis VAN BEVER

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

ASBL affiliée à la Fédération de Volley Ball Wallonie Bruxelles

Président : Denis Van Bever GSM : 0471 341 367 email : president@achvb.be**Secrétaire** : Blaise Pecheur : 0475 403 801 email : secretaire@achvb.be

Assemblée Générale du 30 octobre 2026.

Procuration

Nous soussignés, Président et Secrétaire du club Matric. Ht.....	
Président : Nom :	Prénom :
Secrétaire : Nom :	Prénom :
donnons mandat à Nom :	Prénom :
N° de licence..... Club d'affiliation Matric.H.....	

Pour représenter valablement notre club lors de l'Assemblée Générale du 30 octobre 2026.
Notre représentant est mandaté pour prendre part à toutes les délibérations et votes prévus dans
l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale.

La présente procuration étant valable uniquement pour le temps de l'AGE susmentionnée.

Bon pour pouvoir, les mandants s'engageant à cautionner les décisions prises par le mandataire

Fait à , le

Secrétaire du club :
Signature :

Président du club :
Signature

ASSOCIATION DES CLUBS HAINUYERS DE VOLLEY-BALL

Association sans but lucratif

COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

De la Fédération volley Wallonie Bruxelles

De la Fédération Volley BELGIUM

ANNEE SPORTIVE 2025/2026

RAPPORT MORAL

1. FORME DE L'ASSOCIATION

Association sans but lucratif, dont les statuts ont été publiés dans les annexes du MONITEUR BELGE du 09 janvier 1986 – acte 106 – numéro d'entreprise 430 368 214

2. GESTION DE L'ASSOCIATION

L'association des clubs hainuyers de Volley-ball, en abrégé A.C.H.V.B., entité de la Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B), de la Fédération Volley BELGIUM (V.B.), est gérée par un conseil d'administration de onze membres qui sont, outre les membres du comité de gestion journalière, les responsables des commissions exécutives.

Ndlr : il existe au niveau de la province de Hainaut, une commission chambre judiciaire de première instance indépendante de l'exécutif, dirigée par un président, non membre du conseil d'administration.

3. ORGANES DE GESTION

3.1. Comité de gestion journalière (chargé de l'administration courante et financière de l'association)

Cette instance se compose :

Du président du conseil d'administration (président provincial)

Du vice-président du conseil d'administration (vice-président provincial)

Du secrétaire provincial

Du trésorier provincial

3.2. Commissions et sous-commissions exécutives

Les commissions exécutives :

- la commission des compétitions
- la commission d'arbitrage
- la commission technique
- la commission des jeunes
- la commission des statuts et règlements
- la commission info-rédaction-site

3.3. Sous-commission des relations publiques

- La sous-commission des relations publiques, administrée par le vice-président provincial ;

3.4. Chambres juridiques de la F.V.W.B (voir annexe 4 du ROI de l'A.C.H.V. B)

3.4.1. Chambre du comité juridique de première instance Hainuyère

Cette commission juge en première instance :

- Les dossiers concernant des clubs Hainuyers qui lui sont transmis par le parquet fédéral de la F.V.W.B.

3.4.2. La chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

Cette chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B. juge, en deuxième instance, les affaires jugées par les chambres juridiques de première instance, lorsqu'un appel a été interjeté par l'une ou l'autre des parties.

3.4.3. La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B.

La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B. juge les pourvois éventuels introduits contre des jugements prononcés par la chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

4. **ELEMENTS STATISTIQUES**

4.1. Les clubs

32 clubs en 2025/2026.

4.2. Mouvements dans les clubs

Fusion

Néant

Changement de dénomination

HT 0318 : Capitalatwork Bao Tchalou devient HT 0318 : Meducasports Tchalou

Nouveau club

HT 5236 : VC Blaregnies

Démission

Néant

4.3. Les équipes

4.3.1. Les équipes séniors

La répartition est la suivante :

Au cours du championnat écoulé, 180 équipes (168 en 2024/2025) ont disputé les championnats officiels (V.B – F.V.W.B. – A.C.H.V.B.).

154 équipes (145 en 2024/2025), soit 58 équipes masculines (53 en 2024/2025) et 96 équipes féminines (92 en 2024/2025) ont disputé les championnats provinciaux

26 équipes (23 en 2024/2025), soit 12 équipes masculines (11 en 2024/2025) et 14 équipes féminines (12 en 2024/2025) ont disputé les championnats nationaux.

DIVISIONS	DAMES	MESSIEURS
Ligue (VOLLEY (BELGIUM))	2	/
National 2 (VOLLEY (BELGIUM))	1	1

National 3 (VOLLEY (BELGIUM))	3	4
Promotion (FVWB)	8	7
Province	96	58

4.3.2. Les équipes d'âge

183 équipes (179 en 2024/2025) ont disputé les championnats provinciaux réservés aux jeunes des deux sexes.

Ne sont pas en ordre avec les règlements en matière d'équipe de jeunes

Pour la fédération : HT 0295 Binche – HT 0932 Peruwelz

Pour la Province : HT 1702 Elouges – HT 5100 Fleurus – HT 5142 Froidchapelle

La répartition des équipes par catégorie d'âge est la suivante

Catégories	Total
Pupilles F + G	16 équipes
Minimes F + G	31 équipes
Scolaires F + G	14 équipes
Cadettes/Cadets 4/4	10 équipes
Cadettes/Cadets/Scolaires	8 équipes
Coupes F + G	28 équipes
Cadettes/Cadets 6/6	10 équipes
Juniors/Juniors	24 équipes
Tournoi Tech F + G	18 équipes
Volley Fun Cup	14 clubs
Clubs associés	10 clubs

4.4. PALMARES 2025/2026

4.4.1. Equipes ayant disputé les championnats nationaux et leur classement à la fin du Championnat 2025/2026

Ligue A Dames

E.S. Charleroi volley 4ème

Meducasports Tchalou 5ème

Division nationale 2 A Dames

Tchalou 9 -ème

Division nationale 2 A Messieurs

SKILL VC Tournai 4 -ème

Division nationale 3 B Dames

Tchalou championne

E.S.Charleroi 9 ème

VC Binchois 12 ème

Division nationale 3 A Messieurs

PVT Mouscron 11 ème

VT Peruwelz 12 ème

Division nationale 3 B Messieurs

RADS La Louvière 8 -ème

JS Baudour 9 -ème

Promotion A Dames

Lessine/flobecq 2 ème

PV Bascles 3 ème

VC Masnuy 4 -ème

Tchalou 5 -ème

JS Baudour 8 -ème

Pays Des Collines 9 -ème

RT Nalinnes 11 ème

PVT Mouscron 12 -ème

Promotion A Messieurs

Skill Tournai 2 ème

E.S. Charleroi 5 -ème

St Luc Mons 6 -ème

Pays Des Collines 8 -ème

OTT Tournai 10 -ème

JS Baudour 11 -ème

VC Binchois 12 -ème

4.4.2. Championnats provinciaux

Le podium :

Provinciale 1 Dames

Titre : St Luc Mons

2ème : RADS La Louvière

3ème : Skill Tournai

Provinciale 1 Messieurs

Titre : RJurbise

2ème : Froidchapelle

3ème : Fleurus

Provinciale 2 Dames A

Titre : Elouges/Frameries

2ème : JS Baudour

3ème : O.T.T.

Provinciale 2 Messieurs A

Titre : JS Baudour

2ème : RJurbise

3ème : O.T.T.

Provinciale 2 Dames B

Titre : Portelette Lobbes

2ème : RT Nalinnes B

3ème : RT Nalinnes C

Provinciale 2 Messieurs B

Titre : Farciennes

2ème : E.S. Charleroi

3ème : RADS La Louvière

Barrages P2 Dames

1. Elouges

2. Lobbes

3. Baudour

Barrages P2 Messieurs

1. Farciennes

2. Baudour

3. RJurbise

Provinciale 3A Dames

Titre : Soignies

2ème : Peruwelz

3ème : Mouscron

Provinciale 3A Messieurs

Titre : Mouscron

2ème : OTT

3ème : Peruwelz

Provinciale 3B Dames

Titre : Tchalou

2ème : Froidchapelle

3ème : St Luc Mons

Provinciale 3B Messieurs

Titre : Chièvres

2ème : St Luc Mons

3ème : Charleroi

Provinciale 3C Dames

Titre : Charleroi

2ème : Nalinnes

Fleurus

Provinciale 3C Messieurs

Titre : Erquelinnes

2ème : : Luttre

3ème : Nalinnes

3ème :

Barrages P3 Dames

1. Tchalou

2. Charleroi

3. Soignies

Barrages P3 Messieurs

1. Chievres

2. Mouscron

3. Erquelinnes

Provinciale 4A Dames

Titre : Pays D Collines

2ème : Chièvres

3ème : OTT

Provinciale 4B Dames

Titre : Masnuy

2ème : Elouges

3ème : Soignies

Provinciale 4C Dames

Titre : Tchalou

2ème : Soignies

3ème : Lobbes

Provinciale 4D Dames

Titre : Nalinnes

2ème : Binche

3ème : Charleroi

Barrages P4 Dames

1. Pays Des Collines
2. Tchalou
3. Masnuy

4.4.3. Les coupes du Hainaut

Dames : Finalistes : PV BASECLES / BAUDOUR

Vainqueur : PV BASECLES

Messieurs : Finalistes : RJURBISE / FLEURUS

Vainqueur : RJURBISE

4.4.4. Les championnats des jeunes4.4.4.1. Championnats provinciaux

Benjamins :
Fun Cup : 24 clubs

Filles :

- U 11 : VC Tchalou
- U 13 : VC Tchalou
- U 15 : VC Tchalou
- U 17 : VC Tchalou
- U 19 : VC Tchalou

Garçons :

- U 11 : VC Nalennes
- U 13 : VC Soignies
- U 15 : VC Nalennes
- U 17 : VC Royal ADS La Louvière
- U 19 : VC Royal ADS La Louvière

4.4.4.2. La coupe du Hainaut jeunes

Filles : Finalistes : Tchalou / Binchois V.C.

Vainqueur : TCHALOU

Garçons : Finalistes : RADS La Louvière / St Luc Mons

Vainqueur : RADS LA LOUVIERE

4.4.5. Finales F.V.W.B.4.4.5.1. Filles

- U 11 : VC Tchalou : Championne
- U 13 : VC Tchalou : 2ième
- U 15 : VC Tchalou : 2ième
- U 17 : VC Tchalou : Championne
- U 19 : VC Tchalou : Championne

4.4.5.2. Garçons

- U 11 : VC Nalennes : 2ième
- U 13 : VC Soignies : 2ième

- U 15 : VC Nalinnes : 3ième
- U 17 : VC RADS La Louvière : Champion
- U 19 : VC RADS La Louvière : 2ième

4.4.5.3. Conclusion : La province du Hainaut remporte quatre titres de champion et cinq titres de vice-champion

4.4.6. Finales nationales (F.R.B.V.B.)

4.4.6.1. Filles

- U 11 : VC Tchalou : 3ème
- U 13 : VC Tchalou : 4ème
- U 15 : VC Tchalou : 4ème
- U 17 : VC Tchalou : 2ème
- U 19 : VC Tchalou : championne

4.4.6.2. Garçons

- U 11 : VC Nalinnes : 4ème
- U 13 : VC Soignies : 4ème
- U 17 : VC RADS La Louvière : 2ème
- U 19 : VC RADS La Louvière : 4ème

4.4.6.3. Conclusions : Les clubs hainuyers présents aux finales nationales ont eu un très bon Comportement : une première place, deux deuxième places, une troisième place et cinq quatrième places.

4.5. Les affiliés

4149 affiliés en 2025/2026 (4007 en 2024/2025)

L'effectif hainuyer se décompose comme ci-après :

Dames : 2396 affiliées soit 58 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.

Messieurs : 1528 affiliés soit 37 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.

Jeunes de – de 7 ans : 225 soit 5 % des affiliés de l'A.C.H.V. B

4.5.1. Affiliés de plus de dix-huit ans

Dames : 904 affiliées

Messieurs : 985 affiliés

4.5.2. Affiliés de moins de dix-huit ans

Filles : 1492 affiliées

Garçons : 543 affiliés

Affiliés de – de 7 ans : 225 affiliés

4.6. Arbitres

95 arbitres se répartissant comme ci-après :

Candidats : 37

Provinciaux : 14

FVWB : 16

VB : 10

Honoraire : 3

Régional : 15

5. ACTIVITE SPECIFIQUE

5.1. Comité de gestion journalière (bureau)

Gestion journalière tant administrative que financière de l'association et coordination du travail des commissions provinciales exécutives.

5.2 Commissions exécutives

5.2.1. La commission provinciale d'arbitrage

La commission provinciale d'arbitrage a assuré la formation, le recyclage et le contrôle des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial. Elle a, en outre, organisé des examens de promotion des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial inclus.

Mais, il ne s'agit là que d'une partie de sa mission. En effet, il incombe à ladite commission de désigner les arbitres qui dirigeront les rencontres des championnats provinciaux (divisions 1, 2, 3, 4 chez les dames et divisions 1, 2, 3 chez les messieurs, certaines divisions comptant plusieurs séries), les coupes du Hainaut, les finales des coupes et des championnats des jeunes, les tournois et, à leur demande, les compétitions organisées par les fédérations sportives des différents réseaux d'enseignement ainsi que les seconds arbitres pour les matches au niveau national (F.V.W.B.) se déroulant dans la province du Hainaut.

La commission d'arbitrage a en outre, la charge d'homologuer les salles.

5.2.2. La commission provinciale des compétitions et de l'information

Organisation et gestion des championnats provinciaux seniors et des coupes du Hainaut seniors.

Le championnat provincial compte 3 divisions (6 séries) chez les messieurs et 4 divisions (40-séries) chez les dames, soit 154 équipes.

Relations avec la presse : diffusion des informations relatives aux championnats et aux coupes du Hainaut.

Mise à jour du calendrier hebdomadaire, en tenant compte des changements intervenus dans le calendrier officiel en cours de saison sportive (cas de force majeure, remise pour intempéries, ...).

Etablissement et diffusion des classements.

Vérification des feuilles d'arbitrage et des listes de force.

Délivrance des autorisations d'organiser des tournois et des matches amicaux.

5.2.3. La commission provinciale technique

5.2.3.1. La commission technique organise, chaque année, des séances de détection en vue de recruter des jeunes des deux sexes susceptibles de s'intégrer dans les sélections provinciales, dans les catégories d'âge suivantes :

2009-2010-2011 ou après pour les filles et les garçons.

5.2.3.2. La commission provinciale technique assume la formation et le perfectionnement des joueuses et joueurs sélectionnés, en vue de leur participation aux stages organisés par la commission technique de la F.V.W.B. (inter provinces), les meilleur(e)s étant ensuite incorporé(e)s dans les sélections F.V.W.B. de leur catégorie d'âge.

Ce travail technique, entrepris voici plusieurs années déjà, porte ses fruits.

Mais s'agissant d'un travail s'adressant aux jeunes, il doit être poursuivi sans relâche.

La commission provinciale technique a organisé cette saison des stages d'entraînements pour les catégories précédemment citées.

Un stage résidentiel de 3 jours (20/10/2025 au 22/10/2025) pour 23 garçons et 21 filles.

Résultats inter provinces à : Bouge et Profondeville

Classement général : Filles : Ligue A : 2ième

Filles : Ligue B : 2ième

Garçons : Ligue A : 1ier

Garçons : Ligue B : 1ier

Résultats inter provinces à : Thimister et Verviers

Classement général : Filles : Ligue A : 3^{ième}

Filles : Ligue B : 2^{ième}

Garçons : Ligue A : 1^{ier}

Garçons : Ligue B : 1^{ier}

Résultats inter provinces à Saint Ghislain

Classement général : Filles : Ligue A : 1^{ier}

Garçons : Ligue A : 1^{ier}

Garçons : Ligue B : 5^{ième}

5.2.3.3. Bilan de la technique

Cette année le pôle technique a voulu renforcer ses valeurs et compétences en augmentant le nombre d'entraîneurs (5) tout en se féminisant afin de s'ouvrir davantage aux valeurs de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La difficulté de trouver des salles disponibles, nous a contraint à donner des entraînements à Tournai. L'ajout de ces entraînements en supplément des stages résidentiels a permis un développement efficient des capacités sportives de nos jeunes.

45 jeunes filles et garçons, ont participé à nos activités réparties comme suit : 3 détectations géographiquement réparties, deux stages résidentiels (ADEPS de Cerfontaine), 3 inter provinces et 6 entraînements par genre.

Les inter provinces ont apporté beaucoup de satisfaction avec une grosse progression des joueuses et joueurs qui ont porté avec fierté nos nouveaux maillots.

Plusieurs de nos jeunes hennuyers font parties des sélections FVWB.

5.2.4. La commission des jeunes

Au cours de l'année sportive écoulée, la commission provinciale des jeunes a organisé :

- Le championnat des jeunes dans la formule classique : 183 équipes (179 équipes 2024/2025).
- La coupe du Hainaut des jeunes.
- La catégorie cadets 4/4
- La catégorie cadettes/scolaires formation
- Tournoi TECH U19
- Championnat U17 F et G
- Championnat U15 F et G
- Tournois
- Les catégories Pupilles et Minimes débutaient par des compétitions parallèles.

Il s'agit là de compétitions spécifiques qui s'adressent aux jeunes des deux sexes, dont l'âge s'échelonne entre moins de douze ans et moins de dix-huit ans au 1^{er} janvier de l'année de début du championnat.

Partenariat avec l'organisation de la Volley Fun Cup sous forme de sponsoring et Inscription d'équipes sous la bannière « province du Hainaut ».

5.2.5. Bulletin officiel

Onze numéros du Hainaut-volley ont été publiés et deux numéros hors-séries <<spécial AG>>

5.2.6. La commission provinciale des statuts et règlements

Cette commission est chargée de la tenue à jour des règlements en vigueur aux différents niveaux (VOLLEY BELGIUM, F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il répond aux questions des affiliés et des clubs concernant les différents règlements.

Il est chargé de la tenue du listing des pénalités et informe le secrétaire provincial des suspensions

A infliger aux affiliés ayant atteint le quota de point de pénalité.

Le responsable est, en outre, chargé d'étudier les propositions de modifications aux règlements Provinciaux introduites par les instances provinciales ou les clubs.

Il participe activement aux réunions organisées par la F.V.W.B. concernant la préparation et l'analyse des modifications de ses statuts et règlements.

Il prépare les AG de l'ACHVB.

Il participe aux différentes AG (F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il participe en tant qu'invité permanent de l'A.C.H.V.B. aux CA de la F.V.W.B.

5.2.7. Les relations publiques

Les relations publiques sont placées sous la responsabilité du vice-président provincial.

6. REMERCIEMENTS

Nous remercions :

Les clubs Basècles et St Ghislain qui nous ont permis d'organiser nos assemblées générales dans leurs installations.

Les communes hainuyères qui mettent leurs installations sportives à la disposition de nos clubs.

Les clubs de Basècles, Mouscron, Nalinnes pour leur aide à l'organisation des finales Provinciales et tournois TECH.

Le club de Beaumont pour l'organisation des finales coupes jeunes et seniors.

Le club de Saint Ghislain qui a permis d'organiser l'Inter provinces

Les clubs de Froidchapelle, Soignies, Saint Ghislain, Skill Tournai et Basecles qui ont permis d'organiser les cours d'arbitrage.

7. CONCLUSIONS

L'année sportive 2025/2026 peut être qualifiée de satisfaisante sur le plan sportif.

Le 30 juin 2026

Le président provincial

Denis VAN BEVER

Répartition des affiliés en Province du Hainaut											
Moins de 18 ans Plus de 18 ans											
Mat	Clubs	Hom	Fem	H+F	Hom	Fem	H+F	Total	H	F	7ans
54	ROYAL ADS LA LOUVIERE	42	38	80	41	27	68	148	83	65	6
295	VC BINCHOIS	14	53	67	39	34	73	140	53	87	6
318	Meducasports TCHALOU	1	79	80	19	46	65	145	20	125	13
443	SKILL TOURNAI VC	23	45	68	57	42	99	167	80	87	41
486	LESSINES-FLOBECQ	12	52	64	23	50	73	137	35	102	16
733	DCA ST GHISLAIN	9	19	28	13	17	30	58	22	36	5
739	ROYAL VC JURBISE	39	0	39	39	1	40	79	78	1	1
796	VC ST LUC MONS	31	60	91	40	35	75	166	71	95	17
811	ESCHA CHARLEROI VC	27	115	142	61	75	136	278	88	190	4
932	VC TEAM PERUWELZ	23	46	69	39	23	62	131	62	69	15
1027	MASNUY VC	1	71	72	5	28	33	105	6	99	2
1129	OLYMPIC TOURNAI TEAM	25	37	62	46	29	75	137	71	66	0
1208	VC FARDIENNES	3	71	74	21	25	46	120	24	96	0
1431	VC REMPART-NALINNES	28	85	113	40	32	72	185	68	117	33
1446	VC FRAMERIES-QUAREGNON	20	50	70	22	21	43	113	42	71	0
1480	SOIGNIES AMICALE VB	41	86	127	40	33	73	200	81	119	4
1564	BAUDOUR JS	20	61	81	44	33	77	158	64	94	7
1604	DON BOSCO TOURNAI VC	16	43	59	30	25	55	114	46	68	2
1702	ELOUGES VBC	0	24	24	25	19	44	68	25	43	0
2071	PROMO VC BASECLES	0	36	36	11	31	42	78	11	67	1
5024	ENGHIEN VB	29	40	69	17	9	26	95	46	49	0
5096	BEAUMONT VC	17	45	62	17	30	47	109	34	75	3
5100	FLEURUS VC	4	27	31	33	16	49	80	37	43	0
5139	PROMO VT MOUSCRON	30	48	78	68	47	115	193	98	95	13
5142	FROIDCHAPELLE VC	24	46	70	43	49	92	162	67	95	19
5160	LUTTRE CRAZY ORKS V	13	41	54	26	12	38	92	39	53	1
5174	VOLLEY PAYS DES COLLINES	26	47	73	33	27	60	133	59	74	12
5176	ACHVB	0	0	0	3	1	4	4	3	1	4
5207	MARSU V GIVRY ERQUELINN	2	13	15	10	8	18	33	12	21	0
5216	VA BOURLETTIS	16	51	67	22	23	45	112	38	74	0
5226	MARCHIENNE AU PONT VC	1	21	22	36	23	59	81	37	44	0
5233	PORTELETTE LOBBES VC	0	21	21	6	21	27	48	6	42	0
5235	CHIEVRES	6	21	27	16	12	28	55	22	33	0
	TOTAL	543	1492	2035	985	904	1889	3924	1528	2396	225
		TOTAL 4149									

Trésorerie

Inscriptions aux championnats

Sauf si la province est redevable au club d'un montant supérieur à l'avance.

Une avance de 155 (cent cinquante-cinq) euros déductibles de la facture de novembre de l'année en cours, est demandée à chaque club, payable avant le 15 septembre 2026 (Motif : plus de liquidité pour le trésorier suite aux frais de début de championnat).

En cas de non-paiement, l'amende T4 sera d'application par mois de retard.

Ces 155 euros sont donc à verser, avant le 15 septembre 2026 sur le compte BE15 0014 2671 7830 d'A.C.H.V.B. ASBL.

Afin de couvrir les frais inhérents à la chambre du comité juridique de première instance du Hainaut une participation est demandée à chaque club s'inscrivant au championnat provincial. Pour la saison 2026-2027, 13,65 euros est demandée par équipes. Cette somme sera facturée sur le relevé du mois de novembre.

Rappel du plan concernant l'envoi des relevés de compte pour la saison :

1. Avance de 155 euros à payer pour le 15 septembre 2026.
2. Envoi du relevé le 30 novembre 2026 à payer pour le 15 décembre 2026.
3. Envoi du relevé le 28 février 2027 à payer pour le 15 mars 2027.
4. Envoi du relevé le 10 juin 2027 à payer pour le 25 juin 2027.

Lorsque le délai n'est pas respecté, le trésorier provincial applique les amendes T1 et/ou T2, selon le cas.

En outre, les dispositions de l'Art.42 du ROI de l'ACHVB sont également d'application.

A défaut de paiement, les documents seront bloqués à la Fédération.

Les clubs qui auraient de gros problème doivent contacter le Président.

A. VIVIER

Trésorière



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée ?

la fédération de Volley Ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)

N° entreprise : 430.368.214

BNP-Paribas BE15 0014 2671 7830

Site : www.achvb.be

SEPTEMBRE

Forfait général championnat

HT 1604 DON BOSCO TOURNAI

Forfait coupe

HT 1604 DON BOSCO TOURNAI



ORGANIGRAMME DE LA CPCI

Association des Clubs de Volley-ball du Hainaut (ACHVB)

COMMISSION PROVINCIALE DES COMPÉTITIONS ET INFORMATIONS

Adrien VANMOORTEL

Responsable de la CPCI

resp.cpci@achvb.be

ÉQUIPE ET RESPONSABILITÉS

Thérèse LEFÈVRE Calendriers et changements cpci@achvb.be	Éric LETOT Gestion du site et du Hainaut Volley info@achvb.be	Ronald BREUSE Gestion des amendes ronaldbreuse@achvb.be	Jean-Luc NICAISE Coupe du Hainaut coupe@achvb.be
Cédric BRUWIER VolleySpike cedric.bruwier@gmail.com	Marc HERRY Listes de forces – compétitions Dames marc.herry@skynet.be	Matthieu WEVE Listes de forces – compétitions Hommes matthieuweve@gmail.com	Annick VIVIER Caisse de compensation et commande des documents tresorerie@achvb.be

Tour 1 Messieurs							
M 01	Lessines Flobecq VC A	P3AM	Soignies Amicale VB D	P3BM	13-09	10:00	
M 02	Enghien VB B	P3BM	VC Chièvres B	P3AM	13--09	10:30	
M 03	Rempart Nalinnes VC B	P3CM	VC Frameries Quaregnon A	P3BM	12-09	18:30	
M 04	Don Bosco Tournai VC B	P3AM	Volley Club Beaumont B	P3CM	13-09	11:00	
M 05	Royal ADS La Louvière C	P3BM	Fleurus VC B	P3CM	13-09	15:30	
M 06	Froidchapelle VC C	P3CM	Soignies Amicale VB C	P3AM	11-09	19:30	

Tour 2 Messieurs							
M 07	V M01		Don Bosco Tournai VC A	P2AM			
M 08	V M02		Marchienne-au-Pont Vol. A	P2BM			
M 09	V M03		VC Chièvres A	P2AM			
M 10	Volley Club Beaumont B	P3CM	ES Charleroi Volley C	P2BM			
M 11	V M 05		Rempart Nalinnes VC A	P2BM			
M 12	V M06		Soignies Amicale VB B	P2AM			
M 13	Royal VC Jurbise C	P2AM	Froidchapelle VC B	P2BM			
M 14	Enghien VB A	P2AM	VA Bourlettis A	P2BM			
M 15	VC Luttre A	P2BM	Volley Pays Des Collines B	P2AM	24-10	14:00	
M 16	MVTG Erquelinnes A	P2BM	Promo VT Mouscron C	P2AM	31-10	19:00	
M 17	Ol.Tournai Templeuve B	P2AM	Royal ADS La Louvière B	P2BM			

Tour 1 Dames							
D 01	ES Charleroi Volley F	P3CD	VC Chièvres A	P3AD			
D 02	Don Bosco Tournai VC B	P4AD	Royal ADS La Louvière B	P3BD	13-09	11:00	
D 03	VC Chièvres B	P4BD	Fleurus VC A	P3CD	12-09	17:00	
D 04	Elouges Frameries VC B	P3BD	VA Bourlettis C	P4CD	13-09	14:30	
D 05	Rempart Nalinnes VC G	P4CD	VC Luttre A	P3CD	13-09	14:00	
D 06	Soignies Amicale VB D	P4AD	Marchienne-au-Pont Vol. A	P3CD	09-09	18:30	
D 07	VC Frameries Quaregnon C	P4BD	Soignies Amicale VB B	P3AD	12-09	14:30	
D 08	Volley Pays Des Collines B	P3AD	Soignies Amicale VB C	P3BD	13-09	14:00	
D 09	Baudour JS D	P3BD	Enghien VB A	P3AD	11-09	19:00	
D 10	Rempart Nalinnes VC E	P3CD	Volley Team Peruwelz B	P3AD	13-09	14:00	
D 11	Promo Volley Basècles C	P3AD	Marchienne-au-Pont Vol. B	P3CD	13-09	14:00	
D 12	Frameries Quaregnon VC A	P3BD	Baudour JS C	P3BD	11-09	19:45	
D 13	Froidchapelle VC C	P3CD	VA Bourlettis B	P3CD			

		Tour 2 Dames					
D 14	V D01		Volley Club Beaumont A	P2BD			
D 15	V D02		Volley Farciennes A	P2BD			
D 16	V D03		Rempart Nalines VC B	P2BD			
D 17	V D04		Froidchappelle VC B	P2BD			
D 18	V D05		ES Charleroi Volley E	P2BD			
D 19	V D06		ES Charleroi Volley D	P2BD			
D 20	V D07		VA Bourlettis A	P2AD			
D 21	V D08		Don Bosco Tournai VC A	P2AD			
D 22	V D09		Soignies Amicale VB A	P2AD			
D 23	V D10		Promo Volley Basècles B	P2AD			
D 24	V D11		Volley Team Peruwelz A	P2AD			
D 25	V D12		Volley Farciennes B	P2BD			
D 26	V D13		Promo VT Mouscron B	P2AD			



La cellule technique du Hainaut

Responsable technique
Laurent Hannecart
0474/979164
laurent.hannecart@cfwb.be



Chapelle

Franck Vivier
0473/856166
fck1973.vivier@gmail.com



Marie Nys
0477/455704
nys.marie@yahoo.fr



François Baveye
0483/164546
francois.baveye@outlook.com



Tournai

Jade Vivier
0470664736
jadevivier6@gmail.com



Laurie Goffette
0495/885386
lgoffette@gmail.com



ALPHA-VOLLEY

Séance VI

Le 29/08/2026
De 10h00 à 13h00

Au Centre sportif
Leburton
Rue des Prés 43
4300 Waremmme

Thème :

Revisiter
les séances 1 - 5
sous le regard
de la transition
"général vers spécifique"



LES SÉANCES ALPHA-VOLLEY EN PRATIQUE

- Chaque séance est reconnue en tant que formation continue pour les coaches A B C D.
- Diplôme Expert Jeunes B (participation à 5 séances) et A (participation à 10 séances), valorisé dans le cadre de la labellisation
- 1 séance = 1h30 de pratique avec des enfants + 1h30 sur le concept (PowerPoint + vidéos)
- P.A.F. individuelle : 20€ → 1 session, 55€ → 3 sessions, 68€ → 4 sessions, 75€ → 5 sessions, payables sur place ou par virement sur le compte de Moventis BE06 9502 0607 5522

INSCRIPTION

<https://forms.gle/arybZTTp58KvLAtC7>

Pour tout renseignement : dominique.blairon@fvwb.be



ALPHA-VOLLEY



CALENDRIER

DATE	THEME	LIEU	ADRESSE	HEURE
29/08/2026	Revisiter les séances 1-5 sous le regard de la transition "général vers spécifique"	WAREMME	Centre sportif Leburton Rue des Prés 43 4300 Waremmes	10h00 13h00
19/09/2026	Prévention – partie 2 Autour des membres supérieurs	OHEY	Centre sportif Voie du Rauyisse 2 5350 Ohey	10h00 13h00
24/10/2026	Les contacts au sol et les prises de balle à 1 ou 2 mains : des changements de niveau vers les contacts-sol en défense et en réception	ARLON	Centre Adepts Rue de l'Hydrion 108 6700 Arlon	10h00 13h00
21/11/2026	L'action motrice de sauter orientée vers l'attaque et le contre	MALMEDY	Centre sportif Av. du Pont de Warche 1 4960 Malmedy	10h00 13h00
19/12/2026	La balle et les implications visuelles décisionnelles en lien avec le volley-ball	MONT-ST-GUIBERT	Centre sportif Jean Moisse Rues des Hayeffes 27A 1435 Mont-St-Guibert	10h00 13h00



Les entraîneurs présents aux séances auront un accès exclusif à certains films.

LES SÉANCES ALPHA-VOLLEY : NOS OBJECTIFS

- Parfaire les connaissances globales de nos entraîneurs
- Valoriser les clubs qui engagent des experts jeunes
- Décrypter les liens entre alphabet moteur et volley de haut niveau
- Favoriser la créativité individuelle
- Laisser des outils pérennes pour la FVWB

ALPHA-VOLLEY : PROJET 2026

Contenu :

- Séance pratique d'1h30 pour U13
- L'alphabet moteur

Originalité :

- 10 chapitres répartis sur une année civile
- Formation diplômante

Porteurs du projet : Emile Rousseaux et Dominique Blairon

LES SÉANCES ALPHA-VOLLEY EN PRATIQUE

- Chaque séance est reconnue en tant que formation continue pour les coachs A B C D.
- Diplôme Expert Jeunes B (participation à 5 séances) et A (participation à 10 séances), valorisé dans le cadre de la labellisation
- 1 séance = 1h30 de pratique avec des enfants + 1h30 sur le concept (PowerPoint + vidéos)
- P.A.F. individuelle : 20€ → 1 session, 55€ → 3 sessions, 68€ → 4 sessions, 75€ → 5 sessions, payables sur place ou par virement sur le compte de Moventis BE06 9502 0607 5522

INSCRIPTION

<https://forms.gle/arybZTTp58KvLAtC7>

Pour tout renseignement : dominique.blairon@fvwb.be





VERS L'ÉLITE DU VOLLEY-BALL WALLONIE-BRUXELLES

PYRAMIDE DES TALENTS DU VOLLEY

GRANDIR.
PROGRESSER.
PERFORMER.
ENSEMBLE.



NOUVEAU CADRE DES SÉLECTIONS PROVINCIALES

La Fédération de Volley-Ball Wallonie-Bruxelles (FVWB) informe que dorénavant, elle n'organisera plus de tournois inter-provinces pour les sélections provinciales des cinq entités (BWBC, Hainaut, Luxembourg, Namur, Liège).

Le schéma ci-dessus (credit Dominique Blairon) montre la « **pyramide des talents du volley** », le nouveau cadre pour nos **DEUX** nouvelles sélections provinciales (filles et garçons).

PROJET U13 - LA BASE DE LA PYRAMIDE (2013 et après)

Dédié au développement et à l'épanouissement des moins de 14 ans.

- **Objectif** : Encadrement de qualité pour perfectionner compétences physiques et techniques.
- **Valeurs** : Esprit d'équipe et fair-play.
- **Parcours** : Premier échelon ouvrant potentiellement les portes des centres FVWB et des sélections nationales (Yellow Tigers & Red Dragons).

ORGANISATION DANS LE HAINAUT

Entraînements dispensés par la Province de Hainaut, sous responsabilité technique de la Cellule Technique (en collab. avec DT FVWB).

- Complément de formation (en plus des entraînements de club).
- Rythme : 2 fois par mois.
- Lieux : 2 pôles (Tournai et Chapelle) pour limiter les déplacements.
- Stage résidentiel de 3 jours inclus.

Capacité : 20 places à Tournai, 20 places à Chapelle.

La saison se clôturera par un grand tournoi FVWB des 5 entités U13.



Inscriptions via le lien ci-dessous ou QR code :

<https://forms.cloud.microsoft/e/zEk6dawKzb?origin=QRCode>

Renseignements direction technique :
laurent.hannecart@cfwb.be



Association des clubs hainuyers de Volleyball

Championnats jeunes

Saison 2026 – 2027



Formes de jeu proposées

Annorama

Catégorie benjamins

Réservée aux enfants de 2018-2019-2020 (idem saison passée)

- Dérogation d'âge possible pour U11 débutants

- Tournois provinciaux (1 par mois idéalement)

tenir compte des dates de compétition de la VFC pour choisir les dates de tournois :

Se renseigner auprès de volleyfuncup@gmail.com pour connaître la liste mise à jour des tournois

- Organisation du tournoi laissée au club organisateur ;

Proposition de tournoi si vous manquez d'idées ou de références :

n'hésitez pas à faire appel à nous pour une première organisation.

- Terrains de 5m de largeur et 4m de profondeur par demi-terrain. Filet à 2.30m (adaptable)
- Ballon léger.
- Se joue au temps (8 à 12 min.) Tous les matchs commencent et se terminent en même temps.
- La balle ne peut pas toucher le filet ou l'élastique.

1^{ère} partie. 3 matchs de 1c1 (par équipe de deux)

Mise en jeu de l'intérieur du terrain à deux mains par le bas ou en passe haute.

- Niveau 1 : Attraper lancer. Le partenaire attend son tour derrière la ligne de fond en faisant rebondir une balle (volley adulte ou basket)
- Niveau 2 : cueillir la balle, rebond et passe au-dessus du filet. Aller derrière la ligne de fond et déplacer un ballon entre deux pneus de vélo.
- Niveau 3 : contrôle volley, passe pour soi-même et passe au-dessus du filet. Passer au travers d'un pneu de vélo, derrière la ligne de fond.

2^{ème} partie. 3 matchs de 2c2 en attraper-lancer

Trois contacts obligatoires.

Le service peut se faire par un lancer à deux mains par le bas, un lancer à une main par le haut, une frappe par le bas avec ou sans rebond, un service par le haut.

Lorsque la balle a passé le filet les deux joueurs sortent du terrain, se frappent dans les mains et changent de zone.

Aux niveaux 1 et 2, le futur passeur doit placer un pied sous le filet avant de donner sa passe.

- Niveau 1 : les trois contacts sont des attraper-lancer.
- Niveau 2 : les deux premiers contacts sont des attraper-lancer. La balle est mise au-dessus du filet en mouvement de volley.
- Niveau 3 : le premier contact est un attraper-lancer. Les deux autres sont des touchers de balle volley.

Catégories Pupilles U11 filles , garçons et mixtes.

Réservées aux enfants de 2016-2017 et après

(mêmes formules que la saison passée)

Provinciale 2

- Mixité autorisée, les équipes mixtes jouent dans le championnat garçons (**sauf si 1 seul garçon concerné, elles peuvent jouer en championnat filles**)

- Dérogation d'âge possible sur demande.

- Echauffement sous forme de compétition parallèle proposée par le club qui reçoit.

Voir document « échauffement en pupilles provinciales 2 » sur le site pour inspiration.

- Match officiel en forme de jeu 2.0 avec arrêt **permis** du ballon au contact 2 ; les contacts 1 et 3 sont en techniques de volley :

Les 2 duos (A1 et A2) de l'équipe A affrontent les deux duos (B1 et B2) de l'équipe B dans des matches de 2 sets de 25pts avec 2pts d'écart :

A1 contre B1 et A2 contre B2

Et ensuite

A1 contre B2 et A2 contre B1

Au total : 8 sets sont joués et chaque set rapporte 1pt à son équipe

- Caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1

- Service :

permis à 6m, 4.5m et 3m avec ou sans rebond.

Maximum **3** services consécutifs par joueur .

Si 2 services réussis à 3m, le 3^{ème} est obligatoirement joué des 4.5m ou 6m.

- Nombre illimité de changements.

- 3 contacts obligatoires.

P1 et ligue formation :

- Mixité autorisée sur dérogation ; les équipes mixtes jouent dans le championnat garçons (**sauf si un seul garçon concerné, l'équipe peut jouer en championnat filles**)

- Dérogation d'âge permise sur demande.

- set réserve en échauffement :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

- Règlement particulier du match officiel :

- Service :

P1 = 4.5m et 6m avec rebond et maximum 3 services consécutifs par joueur .

Si 2 services réussis à 4.5m, le 3^{ème} est obligatoirement joué des 6m.

Ligue Formation = 6m sans rebond et maximum 3 services consécutifs par joueur.

- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1
- Changements de joueurs comme séniors.
- **positions correctes des joueurs à respecter.**
- Championnats séparés (p1 et ligue formation) ou commun en fonction du nombre d'inscrits.

- **Tournois officiels possibles dans toutes les catégories proposées en lieu et place d'un match : tous les détails auprès de votre référent jeunes.**

Catégories minimales U13 filles, garçons et mixtes

Réservées aux enfants de 2014 - 2015 et après

(mêmes formules que la saison passée)

Provinciale 2 :

- Mixité autorisée, les équipes mixtes jouent dans le championnat garçons **sauf si un seul garçon concerné, elles peuvent jouer en championnat filles.**

- Dérogation d'âge possible sur demande.

- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1

- Echauffement sous forme de compétition parallèle proposée par le club qui reçoit :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

Voir document « échauffement en minimales provinciales 2 » sur le site pour inspiration.

- Match officiel en forme de jeu 3.0 avec arrêt du ballon **permis** au contact 2 ; les contacts 1 et 3 sont en techniques de volley ;

- Service permis à 6m, 4.5m avec ou sans rebond. Maximum **3** services consécutifs maximum par joueur

Si 2 services réussis à 4.5m, le 3^{ème} est obligatoirement joué des 6m.

- Nombre illimité de changements.

- 3 contacts obligatoires.

Provinciale 1 :

- Mixité autorisée sur demande, les équipes mixtes jouent dans le championnat garçons **sauf si un seul garçon concerné, elles peuvent jouer en championnat filles)**

- Dérogation d'âge possible sur demande.

- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1

Remarque : le ballon 5 allégé est d'application sauf si les 2 équipes sont d'accord pour jouer avec le ballon 5 adulte.

- 1 set réserve d'échauffement :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

- Match officiel en 3x3 ;

- Service à 4.5m ou 6m sans rebond. Maximum 3 services consécutifs maximum par joueur.

Si 2 services réussis à 4.5m, le 3^{ème} est obligatoirement joué des 6m.

- positions correctes des joueurs à respecter.

- changements illimités.

-

Ligue formation :

- Mixité autorisée sur demande, les équipes mixtes jouent dans le championnat garçons **sauf si un seul garçon concerné, elles peuvent jouer en championnat filles)**
- Dérogation d'âge possible sur demande.
- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1
- 1 set réserve d'échauffement :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

Match officiel en 4x4.

- Service sans rebond mais autorisé à 6m (**si 2 services à 6m réussis, le 3^{ème} est obligatoire à 7m)**

Maximum 3 services consécutifs par joueur.

- Changements comme séniors.
- Positions correctes des joueurs à respecter. (voir ROI)

- Tournois officiels possibles dans toutes les catégories proposées en lieu et place d'un match : tous les détails auprès de votre référent jeunes.

Catégories cadets et cadettes U15
Réservées aux enfants de 2012 – 2013
(mêmes formules que la saison passée)

Cadet(te)s 4x4 :

Réservées aux clubs qui ont des enfants débutants à cet âge ou qui n'ont pas assez d'enfants pour constituer un 6x6.

- mixité autorisée mais attention à la différence filles-garçons à cet âge !
- Dérogation d'âge possible sur demande.
- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1
- set réserve :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

- Positions correctes des joueurs à respecter (voir ROI minimales)
- 3 services consécutifs maximum par joueur. (**si 2 services réussis à 6m, le 3^{ème} est obligatoirement à 7m**)

Cadets et cadettes 6x6 :

- Mixité interdite et 2 championnats séparés filles et garçons.
- Dérogation d'âge sur demande mais sans possibilité d'être champion.

Cas 1 : Championnat officiel si au moins 4 clubs inscrits ; programmé en 1 tour sur toute l'année

Le vainqueur du championnat est alors qualifié pour la super-finale de fin de saison dans laquelle il affrontera le vainqueur du tournoi officiel de fin de saison.

Le vainqueur de la super-finale est déclaré champion du Hainaut et est le représentant de la province au tournoi FVWB de fin de saison.

Cas 2 : championnat honorifique si moins de 4 clubs inscrits ; programmé jusqu'en décembre.

Un second tour sera prévu en seconde partie de saison (inscriptions supplémentaires possibles à ce moment)

Le vainqueur à la fin des 2 tours est déclaré champion honorifique du Hainaut.

Le vainqueur du tournoi provincial de fin de saison est le représentant de la province au tournoi FVWB de fin de saison.

Voir règlement de compétition jeunes 2026-2027 pour un complément d'information.

Catégorie cadet(tes) – scolaires U15-U17

Réservées aux jeunes de 2010-2011-2012-2013 et après

(même formule que la saison passée)

Championnats séparés filles et garçons ; pas de mixité permise.

Ce championnat de 6x6 est destiné :

- Aux clubs qui n'ont pas assez de jeunes dans les 2 catégories séparées.

- Aux clubs qui estiment ne pas être en mesure de proposer une équipe suffisamment compétitive pour jouer dans les championnats U15 et U17 officiels.

- caractéristiques du terrain et du ballon : voir annexe 1

- 1 set réserve pour échauffement :

Oui : si match joué en 3 sets gagnants.

Facultatif : si match joué en 5 sets.

- Règles séniors d'application.

- Possibilité de servir à 8m pour les plus faibles (**si 2 services à 8m réussis, le 3^{ème} est obligatoirement à 9m**) ; 3 services consécutifs maximum par joueur.

Catégorie scolaires U17 filles et garçons

Réservées aux jeunes de 2010-2011 et après (**modifié**)

Championnats séparés filles et garçons ; pas de mixité permise.

Les inscriptions se sont clôturées à la même date que les seniors.

Le championnat garçons est constitué d'une poule de 5 équipes.

Le championnat filles est constitués de 2 poules géographiques (poule A de 5 équipes, poule B de 5 équipes)

La finale provinciale déterminante pour la qualification en FVWB se joue à 8 équipes maximum :

Tout club inscrit dans cette catégorie **peut** participer à la coupe du Hainaut des U19

Arbitrage officiel et marquage sur tablette.

Les nouvelles équipes U17 doivent s'inscrire dans le championnat U15-U17, réservé aux débutants.

Voir l'annexe 5 ci-dessous et le règlement de compétition jeunes 2026-2027 pour un complément d'informations.

Catégorie juniors filles et garçons
Réservées aux jeunes de 2008 – 2009 et après
(modifié)

Organisation de la saison :

Pas de tournois TECH cette saison 2026-2027

L'organigramme de la coupe du Hainaut est déterminé par tirage au sort :

lors de la réunion de calendrier du 20 septembre 2026 pour les 1/16 et/ou 1/8 de finale

lors de la réunion de calendrier du 3 janvier 2027 pour les ¼ et ½ finales (Entrée en lice des finalistes de la saison passée au stade des ¼ de finale.)

2026 :

Les 1/16èmes et 1/8èmes de finales doivent être joués.

2027 :

Les 1/4 et 1/2 finales doivent être joués (les finalistes doivent être connus pour le 21 mars au plus tard)

WE des 3 et 4 avril 2027 :

Finales U19G un jour ; finale U19F l'autre jour ; jours encore indéterminés à ce jour.

Annexe 1

Catégories d'âge et caractéristiques des championnats jeunes de l'A.C.H.V.B.

Catégorie	Années de naissance	Sous-catégories	Dimensions terrain	Hauteur du filet	Type de ballon
Benjamin.e.s U9	2018-19-20	1x1	Variables selon la forme de jeu	Variable selon la forme de jeu	5 allégé ou 7
		2x2	Variables selon la forme de jeu	Variable selon la forme de jeu	5 allégé
Pupilles U11	2016-2017	P2 2x2	4.5m de large 12m de long	2.10m	5 allégé
		P1 3x3 <u>Ligue 3x3*</u>	6m de large 12m de long	2.10m	5 allégé en P1 5 en ligue
Minimes U13	2014-2015	P2 3x3	6m de large 12m de long	Filles : 2.10m Garçons : 2.18m	5 allégé
		P1 3x3	6m de large 12m de long	Filles : 2.10m Garçons : 2.18m	5 ou 5 allégé
		<u>Ligue 4x4*</u>	7m de large 14m de long	Filles : 2.10m Garçons : 2.18m	5
Cadet.te.s U15	2012-2013	4x4	7m de large 14m de long	Filles : 2.14m Garçons : 2.24m	5
		<u>6x6*</u>	9m de large 18m de long	Filles : 2.14m Garçons : 2.24m	5
Cadet.te.s / scolaires U15 – U17	2010-2013	6x6	9m de large 18m de long	Filles : 2.18m Garçons : 2.35m	5
Scolaires U17	2010-2011	<u>6x6*</u>	9m de large 18m de long	Filles : 2.18m Garçons : 2.35m	5
Juniors U19	2008-2009	<u>6x6*</u>	9m de large 18m de long	Filles : 2.24m Garçons : 2.43m	5

*** Catégories reconnues officielles par la FVWB et l'ACHVB pour les clubs ayant des équipes en P1, FVWB et VB et devant se conformer aux articles 430 de la FVWB et 90 de l'ACHVB.**

Annexe 2

Congés scolaires en fédération Wallonie-Bruxelles pour cette saison

2026-2027	
Fête de la Communauté française	Dimanche 27 / 09 / 2026
Congé d'automne (Toussaint)	du samedi 17 / 10 au dimanche 01 / 10 / 2026
Jour de l'Armistice	mercredi 11 / 11 / 2026
Vacances d'hiver (Noël)	du samedi 19/12/2026 au dimanche 03/01/2027.
Congé de détente (Carnaval)	du samedi 20/02/2027 au dimanche 07/03/2027.
WE de Pâques	Du samedi 27/03/2027 au dimanche 29/03/2027.
Vacances de printemps.	du samedi 24/04/2027 au dimanche 09/05/2027.
Lundi de Pentecôte	lundi 17/05/2027.
Les vacances d'été débutent le	samedi 03/07/27.

Annexe 3

Evénements et dates connus (ou pas) à la publication du BO 1

En ACHVB :

Dimanche 20/09/2026 : 10H00 : calendrier du 1^{er} tour à Basècles, rue porte à camp.

Dimanche 03/01/2027 : 10h00 : calendrier du second tour à ???

Samedi 31 janvier 2026 : date-limite d'inscription pour les tournois U15 et U17

We des 27 au 29/03/2027 : tournois provinciaux U15

We des 03 et 04/04/207 : finales de coupe provinciale U19

We des 24 et 25/04/2027 : tournois provinciaux U17

FVWB : tours finaux séniors :

We des 08 et 09 mai 2027

FINALES JEUNES FVWB :

WE des 15 et 16/05/27

FINALES JEUNES VB :

WE des 22 et 23/05/27

Annexe 4

PUPILLES	MINIMES	CADET(TE)S	SCOLAIRES	JUNIORS
U11 ♦2016-17	U13 ♦2014-15	U15 ♦2012-13	U17 ♦20010-11	U19 ♦2008-9
2026				
De septembre à décembre 2026				
championnats P2 / P1 Ligue formation	championnats P2 / P1 Ligue formation	Championnat 1 ^{er} tour	Championnat	Dimanche 20/09 : Tirage au sort des 1/16 ou 1/8 de finale
2027				
De janvier à avril-mai 2027				
Championnats P2* / P1 / ligue formation / Ligue titre	Championnats P2* / P1 / Ligue form. Ligue titre	Championnat 2 ^{ème} tour	Championnat	¼ et/ou ½ de finale
Avril - mai 2027 : finales provinciales : Désignation des représentants du Hainaut en finales FVWB (oui/non/ ?)				
?	?	oui	Oui	Oui
		et		Finale de coupe du Hainaut
		Super-finale : vainqueurs championnat / finale provinciale :		

Annexe 5

Suite du projet de création d'un championnat provincial U17 filles et garçons

Saison 3 : 2026-2027

1. Inscriptions :

Les inscriptions au championnat U17 se font en même temps que les championnats provinciaux.

Il sera toujours possible d'inscrire une équipe en U17 au calendrier du 1^{er} tour des championnats jeunes en septembre mais dans la catégorie U15-U17 avec son règlement spécifique !

2. Administratif :

Le championnat est réservé aux jeunes U17 (année de naissance 2010 et après) qui évoluent dans les championnats P4, P3, P2 ;

Les joueurs U17 repris sur liste de force d'une équipe P1 ou divisions supérieures ne peut jouer en championnat U17

Le championnat n'est pas accessible aux joueurs ayant été joueurs effectifs au moins 3 fois dans les championnats et coupes P1, Promotions et Nationaux, **à l'exception des postes de libéros** :

- Un joueur U17 libéro titulaire dans les championnats P1 et supérieurs peut jouer en championnat U17 au poste qu'il souhaite ;

- Un joueur U17 titulaire dans le championnat U17 peut être inclus dans une équipe de P1 et championnats supérieurs dans le rôle de libéro effectif sans être comptabilisé comme participation effective.

Tous les points de règlements non décrits ci-dessus sont les mêmes que pour les championnats seniors (changements jour de match, forfait, ...)

Tout cas non prévu est arbitré en CA de l'ACHVB.

3. Arbitrage :

Les matchs seront arbitrés officiellement et marqués sur tablette ;

Coût par match : 33€ à charge du club ; les frais de déplacement sont pris en charge par la fédération.

4. Protocole des matchs :

Les matchs se jouent en 3 sets gagnants précédés d'un set réserve (sauf accord des 2 clubs de s'en passer)

L'heure du match annoncée est :

- Soit l'heure du match réserve s'il y en a un.
- Soit l'heure du match officiel si pas de set réserve.

Protocole d'avant-match en cas de set réserve :

l'arbitre se présente au moment requis en fonction de l'heure officielle (heure du match réserve)

La vérification administrative, le Toss et l'échauffement se déroulent comme pour les matchs seniors ;

Le set réserve se déroule dans la même configuration que le 1^{er} set du match officiel à l'exception du service qui est donné à l'équipe qui commencera le match officiel en réception.

A la fin du set réserve, les équipes restent du même côté, l'arbitre termine le protocole d'avant-match si nécessaire et le match première commence immédiatement. Il n'y a donc pas de re-échauffement.

5. Modalités du championnat et de la finale provinciale:

5.1 Le championnat à 10 équipes chez les filles

2 poules géographiques (2 poules de 5)

Les premiers de chaque poule sont qualifiés d'office pour la finale provinciale.

5.2 La championnat à 5 équipes chez les garçons :

6. la finale provinciale :

Se joue le premier WE des vacances de printemps (Sa 24 et Di 25/04/2027) ;

Finale à 8 équipes maximum et organisée en fonction des classements des poules.

- **La finale est accessible en priorité** aux clubs qui ont terminé la saison précédente aux 3 premières places du tournoi provincial.

Ces 3 clubs doivent confirmer leur inscription au calendrier du 2^{ème} tour 2026-2027. Ils doivent cocher la demande de dérogation adéquate pour ce faire.

Ils peuvent également décliner cette inscription prioritaire.

Ces clubs peuvent cependant inscrire une équipe dans le championnat U17; équipe qui ne peut pas se qualifier pour la finale provinciale de fin de saison car le club y est déjà représenté.

- **Est accessible ensuite** aux clubs qui ont un nombre minimum de 4 jeunes qui jouent effectivement dans les divisions P1 et supérieures.

Ces clubs doivent confirmer leur inscription au calendrier du 2^{ème} tour 2026-2027. Ils doivent cocher la demande de dérogation adéquate pour ce faire et fournir la liste de leurs jeunes qui jouent dans les divisions P1 et supérieures.

- **Est accessible enfin** aux clubs du championnat U17 en fonction de leur classement pour atteindre le maximum de 8 équipes pour le tournoi final.

INVITATION

MATINÉE D'ÉCHANGE

ENTRE TOUS LES ACTEURS DU VOLLEY



**ENSEMBLE
POUR FAIRE
GRANDIR LE VOLLEY !**

ÉCOUTER, COMPRENDRE, ÉCHANGER, PROGRESSER... TOUS ENSEMBLE !

En collaboration avec le Conseil d'Administration de l'A.C.H.V.B., la CPA organise une matinée d'échange entre les différents acteurs du monde du volley (les arbitres, les coaches, les joueurs, les clubs et leur Comité)



QUAND ? SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026
À PARTIR DE 9H30



**OÙ ? BUVETTE DE LA SALLE OMNISPORTS
D'ANDERLUES, RUE DE MAUBEUGE**

**TOUS
CONCERNÉS !**

- ✓ ENTRAÎNEURS
- ✓ JOUEURS
- ✓ SUPPORTERS
- ✓ MEMBRES DES COMITÉS
- ✓ ARBITRES



PLUSIEURS THÈMES Y SERONT ABORDÉS :



**LA CONNAISSANCE
DES RÈGLES
D'ARBITRAGE**

Mieux connaître
pour mieux
comprendre



**LE BODY
LANGUAGE**

Communiquer
sans paroles,
lire et se faire
comprendre



**LA GESTION
D'UN MATCH**

Préparation,
décisions,
anticipation
et sérénité



**LE RÔLE D'UN CLUB
ET DE SON COMITÉ**

Organisation,
responsabilités,
soutien et
valorisation



DIVERS...

Echanges libres,
retours d'expérience
et bonnes
pratiques

VOTRE PRÉSENCE COMPTE !

VENEZ NOMBREUX ÉCHANGER, PARTAGER ET FAIRE ÉVOLUER NOTRE SPORT !



ACHVB
ASSOCIATION DES CLUBS
DU HAINAUT VOLLEY-BALL

CPA
COMMISSION PROVINCIALE D'ARBITRAGE
HAINAUT

ENSEMBLE,
FAISONS DU VOLLEY
UN SPORT DE **RESPECT**,
DE **PASSION** ET DE **PARTAGE** !



L'ARBITRAGE... VIVRE LE VOLLEY AUTREMENT

DEVENIR ARBITRE, C'EST ...

-  **ASSOUVIR PLEINEMENT SA PASSION !**
-  **MIEUX CONNAÎTRE SON SPORT !**
-  **VOIR DES MATCHS
SOUS UN AUTRE ANGLE !**
-  **SE FAIRE UN PEU
D'ARGENT DE POCHE !**
-  **DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX
HORIZONS !**
-  **AIDER SON CLUB !**

**ALORS QU'ATTENDS-TU ?
REJOINS-NOUS !**

**LA COMMISSION PROVINCIALE
D'ARBITRAGE DU HAINAUT**
offre des formations adaptées,
en séances collectives ou via e-learning,
pour chaque niveau et avec des
possibilités d'évolution rapide.

**RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTION :**

-  Olivier Gilson
-  0472/56.18.37
-  cpa@achvb.be

MEMO : ECHEANCIER POUR LES CLUBS ET LES AFFILIES

Lien à recopier dans votre moteur de recherche pour trouver les documents de l'ACHVB : achvb.be/documents/ -

Ensuite c'est à vous de sectionner ce qui vous intéresse (par exemple : Statuts – Arbitrage – Compétitions ...)

Lien à recopier dans votre moteur de recherche pour trouver les documents de la FVWB

www.fvwb.be/fr/Enpratique/Documents

Lien pour trouver mes documents de la FVWB :

- 1) 30 juin : date limite pour la rentrée des formulaires C1 (homologation salle) et C3 (liste des arbitres du club) au responsable CPA Hainaut
- 2) 1^{er} juillet : début de la saison sportive;
- 3) 1^{er} juin au 05 juillet : désaffiliation & création des licences
- 4) Avant le 05 juillet : le secrétaire vérifie et valide les listings d'affiliation et de licence sur le portail de la F.V.W.B. (président, secrétaire et trésorier doivent être sur le listing d'affiliation).
- 5) Désaffiliation tardive par les clubs du 01^{er} juillet au 31 Août.
- 6) Désaffiliation tardive pour les clubs via le service affiliation de la FVWB du 01^{er} septembre au 15 novembre.
- 7) Jusqu'au 15 août : A.C.H.V.B
 - a. possibilité par tout club de modifier, gratuitement, avec l'accord de l'adversaire et du responsable de la Cellule compétitions, les jours et heure d'une rencontre ;
- 8) Jusqu'au 15 juillet : F.V.W.B.
 - a. possibilité par tout club de modifier, gratuitement, avec l'accord de l'adversaire et du responsable de la Cellule compétitions, les jours et heure d'une rencontre ;
 - b. désignation par tout club alignant deux équipes dans une même division mais dans deux séries différentes d'une équipe comme étant supérieure (A ou B ou C ou D) et l'autre comme étant inférieure (B ou C ou D ou E) ;
- 9) Avant le 15 août demande de double affiliation (clôture au plus tard pour le 01 septembre).
- 10) Après le 20 août : paiement, à la date indiquée dans les instructions envoyées par le secrétariat de l'association, d'une cotisation fixée par l'AG et les frais indiqués (octobre pour la saison 2020-2021) ;
- 11) 5 jours avant le début des compétitions : encodage sur le portail de l'association par tout responsable de club de :
 - a. la composition de toutes ses équipes et les numéros de maillots ;
 - b. la liste des encadrants (coach, coach-adjoint, médecin, soigneur) ;
 - c. les officiels (marqueur et délégué) ;
- 12) Avant le début des compétitions : communication par tout club ayant une ou plusieurs équipes dans le championnat VB et/ou de l'association de toute liste de force ;
- 13) 15 octobre : fin de la première période de transfert international ;
- 14) Avant le 10 décembre, prévenir l'association de tout affilié redevable de dettes en joignant les pièces justificatives ;
- 15) Avant le 15 décembre : aviser l'affilié redevable de dettes et désirant être retenu par un club ;
- 16) 15 novembre : fin de la période de désaffiliation tardive ;

17) Du 15 décembre au 15 janvier :

- a. seconde période de transfert international ;
- b. seconde période de transfert uniquement pour les affiliés n'ayant pas participé à la compétition en cours (rencontre principale seulement) ;

18) 31 décembre : demande et/ou modification de complément de dénomination d'un club ;

19) 1^{er} mars : début de la procédure accélérée (modalités précisées dans le règlement juridique) ;

20) Avant le 25 avril : prévenir l'association de tout affilié redevable de dettes en joignant les pièces justificatives ;

21) Avant le 30 avril : aviser l'affilé redevable de dettes et désirant être retenu par un club ;

22) Du 1^{er} mars au 30 avril : demande possible de renouvellement de l'affiliation ;

23) 1^{er} mai : fin de la période permettant la fusion de clubs ;

24) Du 1^{er} mai au 31 mai : première période de transfert ;

25) 9 mai : demande de dérogation aux normes d'homologation exigées pour les différentes divisions ;

26) 15 mai :

- a. Date limite pour la modification du siège social d'un club, l'introduction de la promesse de désaffiliation ;
- b. date limite pour l'organisation de tout barrage et/ou tour final ;
- c. fin du transfert international de tout joueur étranger ;
- d. date limite de l'inscription aux compétitions seniors F.V.W.B et V.B ;
- e. publication du règlement de compétition pour la saison sportive suivante ;
- f. date limite pour l'introduction de la demande du statut de CDF ;

27) 31 mai :

- a. publication du pré-calendrier établi par le CA ;
- b. date limite d'une demande de changement de dénomination d'un club, d'une demande de démission d'un club et d'une demande de séparation en deux numéros de matricule d'un club ;

28) 25 juin : date limite d'organisation de la réunion pré-calendrier ;

29) 30 juin :

- a. date limite pour toute demande et/ou toute modification de complément de dénomination d'un club ;
- b. fin de la saison sportive.

Modifications importantes votées lors de l'AG du 29/05/2026

Attention il est demandé à tous les secrétaires de clubs de prévenir leurs affiliés et entraîneurs des nouvelles sanctions pour accumulation de cartes de pénalités qui entrent en vigueur dès maintenant.

Les pénalités précédentes restent d'application telle qu'en fin de saison 2025/2026.

Art. 146 : Sanctions pour accumulation de cartes

Toute carte attribuée par un arbitre de grade régional ou supérieur suivant l'échelle des sanctions est comptabilisée par le responsable des Statuts & Règlements de la manière suivante :

- Carte jaune (avertissement) : 1 point
- carte rouge (pénalisation) : 2 points
- cartes rouge/jaune dans une main (expulsion) : 3 points
- **cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification) : 4 points**

Dès qu'un affilié atteint 5 points, **il doit être suspendu pour deux week-ends**. Le responsable des Statuts & Règlements informe le secrétaire provincial qui automatiquement suspend l'affilié de toute fonction officielle sauf président, secrétaire, pour toute rencontre effective à laquelle il pourrait participer lors de la 4^{ème} et de la 5^{ème} journée officielle prévue au calendrier suivant la date où il a atteint 5 points.

Si à la date de la suspension, l'affilié ne joue pas en championnat ou en coupe, la sanction est automatiquement reportée à la première journée effective suivante où il jouera.

Dans le cas où un affilié subit une seconde suspension (accumulation de 10 points de pénalité à la date anniversaire de la première pénalité), **la seconde suspension sera de 4 week-ends effectifs**.

Le secrétariat provincial informe, par courrier électronique avec demande d'un accusé de réception explicite (non généré par une messagerie électronique) le secrétaire du club d'affiliation de la personne suspendue de la ou des rencontre(s) faisant l'objet de la suspension. Le secrétariat provincial envoie un courrier recommandé au secrétaire du club d'affiliation si ce dernier n'a pas confirmé par courrier électronique la bonne réception de la notification de la suspension dans les 48 heures.

Le secrétariat provincial informe également la personne suspendue par mail.

Si certaines de ces rencontres sont remises ou avancées, l'affilié n'est pas dispensé de sa suspension.

Les points comptabilisés pour octroi de cartes sont supprimés 1 an après la date de l'infraction.

L'affilié qui désire connaître l'état de son décompte de sanctions doit s'adresser au responsable des Statuts et Règlement.

CHAPITRE VI. LE CHAMPIONNAT DES JEUNES

Art. 89 : Organisation, catégories d'âges, critères techniques, inscriptions

1. Organisation :

Le championnat des jeunes est organisé par la commission provinciale des jeunes. Il s'adresse aux équipes féminines et masculines.

2. Catégories d'âges (niveau provincial) et critères techniques:

	CATEGORIES	TERRAIN	JEU	HAUTEUR DU FILET	BALLON	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
A	U19 - JUNIORS	9m x 18m	6/6	G : 2,43m; F : 2,24m	5	07-08	08-09	09-10	10-11
B	U17 - SCOLAIRES	9m x 18m	6/6	G : 2,35m; F : 2,18m	5	09-10	10-11	11-12	12-13
C	U15 - CADETS	9m x 18m	6/6	G : 2,24m; F : 2,14m	5	11-12	12-13	13-14	14-15
D	U13 - MINIMES	7m x 14m	4/4	G : 2,18m; F : 2,10m	5	13-14	14-15	15-16	16-17
E	U11 - PUPILLES	6m x 12m	3/3	G : 2,10m; F : 2,10m	5	15-16	16-17	17-18	18-19

Ajouter : Pupilles et minimes voir réglementation spécifique du mini-volley (Art. 100).

Art. 90 : Obligations des clubs en matière d'équipes d'âge

- Les clubs alignant une équipe en division 1 provinciale "Dames" et / ou "Messieurs" doivent obligatoirement inscrire une équipe quel qu'en soit le sexe dans une des catégories d'âge officielles reprises à l'Art. 89.
- Un club alignant déjà une / des équipe(s) en championnat F.V.W.B. n'est astreint qu'à la fourniture d'une seule équipe d'âge.
- Un club qui ne satisfait pas aux dispositions du présent article se voit infliger :
 - la première année, l'amende J. 11 ;
 - la deuxième année consécutive, l'amende J. 11.1 ;
 - la troisième année consécutive, l'amende J. 11.2.

Article 69 : Règlement complémentaire de compétition

Un règlement particulier et complémentaire de compétition pour la saison sportive est prévu chaque année par la C.P.C.I. Ce règlement est présenté et approuvé par le CA. Il rappelle les mises à jour F.V.W.B. et provinciales. En aucun cas, ce règlement ne peut comporter des réglementations contraires ou allant au-delà des dispositions incluses dans les statuts et règlements de l'A.C.H.V.B.

Le responsable des Statuts et règlements : Patrick Carlier

